



NOTE DE CONJONCTURE ECONOMIQUE & FINANCIERE

MAI 2022



SOMMAIRE

SYNTHÈSE.....	4
I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	7
I.1. PAYS AVANCÉS.....	8
I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT	8
II. CONJONCTURE NATIONALE.....	12
II.1. SECTEUR RÉEL	13
II.1.a. Secteur primaire.....	13
II.1.b. Secteur secondaire	15
II.1.c. Secteur tertiaire.....	17
II.1.d. Prix.....	19
II.1.e. Emplois	21
II.2. FINANCES PUBLIQUES	22
II.2.a. Recettes totales et dons.....	22
II.2.b. Dépenses totales et prêts nets	23
II.2.c. Financement	24
II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR.....	24
II.3.a. Exportations.....	25
II.3.b. Importations	26
II.3.c. Répartition géographique des échanges.....	27
II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER.....	28
II.4.a. Situation monétaire	28
II.4.b. Marché boursier	29
CONCLUSION	30

TABLE DES ILLUSTRATIONS

GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution du cours du baril de pétrole brut en dollar US par baril.....	10
Graphique 2 : Evolution du cours de la tonne de cacao fèves en dollar US par tonne	10
Graphique 3 : Évolution de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle en volume.....	15
Graphique 4 : Évolution de la production et vente de produits pétroliers	16
Graphique 5 : Évolution de l'Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail	17
Graphique 6 : Répartition des passagers au départ d'Abidjan par destination sur les quatre 1 ^{er} mois de 2022	19
Graphique 7 : Evolution de la dynamique de l'indice général des prix à la consommation en glissement annuel	19
Graphique 8 : Évolution des principaux agrégats des finances publiques aux premiers trimestres	24
Graphique 9 : Répartition géographique des exportations sur les quatre premiers mois	27
Graphique 10 : Répartition géographique des importations sur les quatre premiers mois.....	28
Graphique 11 : Évolution des principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA.....	29
Graphique 12 : Évolution des indices moyens boursiers par secteur au 1 ^{er} trimestre 2022, en glissement annuel	30

TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution des taux d'inflation des principaux pays (en %)	7
Tableau 2 : Taux de croissance du PIB dans les pays avancés (en %)	8
Tableau 3 : Taux de croissance du PIB dans les pays émergents et pays en développement (en %).....	9
Tableau 4 : Taux de croissance du PIB des pays de la zone UEMOA (en %).....	10
Tableau 5 : Principales productions de l'agriculture d'exportation.....	14
Tableau 6 : Structure des exportations en valeur sur les quatre premiers mois.....	26
Tableau 7 : Structure des importations en valeur sur les quatre premiers mois.....	27

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BIC	Bénéfice Industriel et Commercial
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BRVM Composite	Indice de l'ensemble des entreprises cotées à la BVRM
BRVM 10	Indice des dix entreprises les plus performantes de la BVRM
BSR	Bons de Soutien et de Résilience
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAF	Coût, Assurance et Fret
CAN	Coupe d'Afrique des Nations
CEDEAO	Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
COVID-19	Maladie à Coronavirus 2019
DGD	Direction Générale des Douanes
DGE	Direction Générale de l'Economie
DRD	Différentiel de Revenu Décent
EPN	Établissement Publics Nationaux
FAD	Fonds Africain de Développement
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
ICA	Indice du Chiffre d'Affaires
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IHPI	Indice Harmonisé de la Production Industrielle
IPPI	Indice des Prix de la Production Industrielle
ITS	Impôt sur les Traitements et Salaires
Kg	Kilogramme
ODR	Obligations De Relance
M2	Masse Monétaire
MEMINADER	Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
PAA	Port Autonome d'Abidjan
PACA-CI	Programme d'Amélioration du Climat des Affaires
PASP	Port Autonome de San Pedro
PC CET	Projet des Chaines de valeurs Compétitives pour l'Emploi et la Transformation économique
PEJEDEC	Projet Emploi Jeunes et Développement des Compétences
PEM	Perspectives de l'Economie Mondiale
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PND	Programme National de Développement
RSM	Rapport de Surveillance Multilatérale
SIR	Société Ivoirienne de Raffinage
SODEMI	Société pour le Développement Minier
TCEN	Taux de Change Effectif Nominal
TCER	Taux de Change Effectif Réel
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

SYNTHÈSE

Valeurs en FCFA, sauf indications contraires

Reprise de l'économie mondiale entravée par les répercussions de la guerre en Ukraine

Au niveau mondial, dans sa publication sur les Perspectives de l'Économie Mondiale d'avril 2022, le Fonds Monétaire International table sur une progression du Produit Intérieur Brut (PIB) mondial de 3,6% au cours de l'année 2022 contre une prévision antérieure de 4,4% après un rebond de 6,1% en 2021.

La révision à la baisse de la prévision de croissance du PIB de l'année 2022 est le fait principalement des conséquences de la guerre en Ukraine. En effet, la Russie est l'un des principaux pays producteur et exportateur de pétrole brut et de gaz naturel. De même, la Russie et l'Ukraine figurent parmi les principaux pays exportateurs de blé, d'huile de tournesol, d'engrais et de produits ferreux. Dans ces conditions, la guerre russo-ukrainienne et les sanctions économiques prises par l'Union Européenne, les États Unis et certains de leurs alliés (Japon, Corée du sud, Australie...) à l'encontre de la Russie ont pour conséquences la perturbation du commerce international et des chaînes d'approvisionnement ainsi que la forte augmentation des prix des principaux produits d'exportation de ces deux pays, notamment les produits énergétiques. Le taux d'inflation mondial est prévu à 7,4% en 2022, après s'être situé à 4,7% l'année précédente.

Par ailleurs, la recrudescence de la maladie de covid-19 en Chine, marquée par le confinement des populations, notamment, de Shanghai, capitale économique de plus de vingt-cinq millions d'habitants, a contribué à la révision à la baisse de la prévision de croissance du PIB mondial pour l'année 2022.

Sur le marché des matières premières, en moyenne au premier trimestre 2022, le cours du cacao fèves sur le marché de Londres ressort en augmentation de 3,0% par rapport à la même période de 2021. Il en est de même des cours moyens du café (+71,6%), de l'huile de palme (+51,8%), de l'or (+4,2%), du pétrole brut (+64,7%), du caoutchouc (+9,0%) et du coton (+51,7%). Cependant, il convient de noter la baisse des cours du cacao fèves (-3,6%), du café (-7,6%) et du caoutchouc (-2,7%) au mois de mars 2022, en variation mensuelle.

Sur le marché des changes, en moyenne sur le premier trimestre, l'euro se déprécie par

rapport au dollar américain (-6,9%), à la livre sterling (-4,4%) et au yuan renminbi (-8,8%), en glissement annuel. Cependant, il s'apprécie par rapport au yen (+2,1%).

Activité économique nationale en hausse

Au plan national, en moyenne sur le premier trimestre 2022, la confiance des chefs d'entreprises en l'économie s'est renforcée comparativement à la même période de l'année précédente, avec un indice du climat des affaires en hausse de 3,3%. Toutefois, en variation mensuelle, cet indice a reculé de 1,7% et 0,6% respectivement aux mois de février et de mars 2022, en raison des incertitudes liées à l'impact de la guerre en Ukraine. Le Gouvernement ivoirien entend poursuivre ses actions en faveur de l'amélioration du climat des affaires, essentiel à la bonne exécution du Plan National de Développement (PND) 2021-2025, où les attentes d'investissement du secteur privé représentent 74% des 59 000 milliards d'investissements prévus sur la période 2021-2025.

Par ailleurs, en réponse aux tensions inflationnistes, exacerbées par la crise ukrainienne, le Gouvernement ivoirien, après une première phase de mesures prises en 2021, a adopté le 09 mars 2022 un ensemble de mesures complémentaires qui devront permettre de consolider les acquis et de lutter efficacement contre la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires liée à la crise russo-ukrainienne.

Aussi, l'économie ivoirienne a enregistré, au premier trimestre 2022, un gain de compétitivité par rapport au trimestre précédent. En effet, le Taux de Change Effectif Réel s'est déprécié de 2,33%, en lien avec une baisse aussi bien du Taux de Change Effectif Nominal (-1,60%) que du différentiel de prix entre la Côte d'Ivoire et ses partenaires (-0,74%).

Les réalisations au premier trimestre 2022 comparées à celles de la même période de 2021, sauf indications contraires, sont présentées ci-dessous.

Le **secteur primaire** enregistre une évolution mitigée de l'agriculture industrielle et d'exportation caractérisée par une progression des productions de cacao fèves (+10,6%) et de

café (+98,4) et un repli de celles de noix de cajou (-3,8%), de coton graine (-1,2%) et de banane dessert (-13,0%). Quant à l'agriculture vivrière, elle a bénéficié, au cours de la période sous revue, du soutien de l'État à travers des dons de matériels roulants et d'intrants afin de renforcer les capacités de production et de commercialisation.

Au niveau du **secteur secondaire**, sur les trois premiers mois de l'année 2022, l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) s'accroît de 9,6%, porté par la vitalité des « industries extractives » (+15,7%), des « industries manufacturières » (+8,7%), et des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+1,5%). La consommation d'électricité de moyenne tension augmente de 8,8%, en glissement annuel, confirmant la poursuite du dynamisme de l'activité industrielle.

En ce qui concerne le BTP, il continue de bénéficier de l'exécution des grands projets publics d'infrastructures. Ainsi, l'indicateur avancé progresse de 7,2%.

Le **secteur tertiaire** enregistre une évolution positive de ses composantes à fin mars 2022, du fait du regain de confiance des ménages et des opérateurs économiques, consécutif à la maîtrise de la propagation de la maladie à coronavirus. Ainsi, l'Indice du Chiffre d'Affaires du commerce de détail (+8,6%), le trafic global de marchandises par voie maritime (+4,4%), le nombre de passagers commerciaux dans le transport aérien (+42,2% à fin avril 2022), ainsi que les « trafics voix » (+7,6%) et internet (+113,4%) dans les télécommunications ressortent en hausse. Quant au transport routier, il demeure également bien orienté, au regard de l'augmentation de la consommation des carburants gasoil et super de 14,4% en moyenne. Seul le trafic de marchandises par voie ferroviaire (-6,3%) se contracte.

Le **secteur de l'emploi formel** reste dynamique au premier trimestre 2022. Le nombre de salariés est passé de 1 227 712 à fin décembre 2021 à 1 240 919 à la fin du mois de mars 2022, soit une hausse de 1,1%. Cette évolution résulte d'une augmentation de l'effectif des salariés aussi bien dans le public que dans le privé.

Les **prix à la consommation** sont marqués par la persistance des tensions inflationnistes. Toutefois, en glissement annuel, l'Indice

Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) progresse de 4,6% et 4,5% respectivement aux mois de février et mars 2022, en décélération après le pic de +5,6% atteint en décembre 2021 et janvier 2022. Les principales sources de ce ralentissement sont les prix des produits comestibles (+8,1% en mars 2022, +8,5% en février 2022 et +11,5% en janvier 2022) et dans une moindre mesure les prix des produits non alimentaires (+2,7% en mars 2022, +2,7% en février 2022 et 2,8% en janvier 2022).

En moyenne sur le premier trimestre 2022, l'IHPC augmente de 4,9% en glissement annuel porté par le renchérissement des prix des produits comestibles de 9,3% et une hausse modérée de ceux des produits non comestibles (+2,7%).

S'agissant des **Prix de Production dans l'Industrie**, ils se raffermissent de 13,8% au terme des trois premiers mois de l'année 2022, en glissement annuel, portés principalement par l'augmentation de ceux des produits manufacturiers (+14,8%) et du secteur extractif (+16,0%).

Les **finances publiques** sont marquées par une bonne mobilisation des recettes totales et dons qui augmentent de 13,1% (+182,5 milliards) comparativement à fin mars 2021. Ce résultat est attribuable à la hausse des recettes fiscales y compris les recettes affectées et la parafiscalité (+73,6 milliards) et des recettes non fiscales (+22,7 milliards). Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils s'accroissent de 18,3% (+270,8 milliards), tirés principalement par les dépenses d'investissement (+58,8%), les subventions et autres transferts (+45,5%), et les intérêts dus sur la dette publique (+42,7%). Il en ressort un déficit budgétaire de 178,9 milliards plus prononcé que celui de 90,5 milliards observé au premier trimestre 2021. La levée de 831,0 milliards sur les marchés monétaires et financiers, a permis de financer ce déficit et de régler les échéances du capital de la dette publique. Selon l'analyse de la viabilité de la dette, la Côte d'Ivoire demeure parmi les pays à risque de surendettement modéré.

Les **échanges extérieurs hors biens exceptionnels** à fin avril 2022 sont marqués par une détérioration des termes de l'échange de 12,5% sous l'effet d'une hausse des prix à l'importation (+27,6%) plus forte que celle des prix à l'exportation (+11,6%). Ainsi, les

exportations et les importations en valeur progressent respectivement de 12,4% et 57,5% et le solde commercial ressort excédentaire de 347,9 milliards, en deçà de l'excédent de 1 118,1 milliards enregistré à fin avril 2021. Aussi, le taux de couverture des importations par les exportations s'affiche à 111%, en régression de 44,6 points de pourcentage comparé à son niveau de la même période de l'année 2021.

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest a maintenu l'orientation accommodante de sa politique au premier trimestre 2022. Ainsi, **la masse monétaire au sens large** (M2) affiche un accroissement de 13,8% (+1 863,9 milliards) en glissement annuel, sous l'effet de la progression des créances nettes sur l'Administration Centrale de 29,9% (+1 132,7 milliards) et des créances sur l'économie de 15,5% (+1 231,4 milliards) ainsi que d'une baisse des actifs extérieurs nets de 1,3% (-52,5 milliards).

La **place boursière sous régionale** est marquée au mois de mars 2022 par la poursuite de la hausse des indices boursiers de référence amorcée depuis le mois de février 2021. Les indicateurs de référence BRVM 10 et BRVM Composite se raffermissent respectivement de 35,5% et de 55,8% en glissement annuel, en lien avec la performance observée au niveau de la plupart des indices boursiers sectoriels. En outre, la capitalisation boursière totale augmente de 34,1%.

En conclusion, l'économie ivoirienne est caractérisée par un dynamisme des secteurs secondaire et tertiaire et une évolution mitigée de l'agriculture, malgré la bonne tenue de la production cacaoyère et caféière.

Elle bénéficie d'une hausse du financement bancaire qui confirme la confiance du système bancaire en la résilience de l'économie ivoirienne.

Cependant, à l'instar du reste du monde, le pays est confronté, d'une part à une hausse des prix à la production industrielle en raison du renchérissement des prix des biens intermédiaires, et d'autre part, à la persistance des tensions sur les prix à la consommation.

Les mesures de lutte contre la vie chère prises par le Gouvernement concourent à limiter l'impact de l'augmentation des prix internationaux, notamment ceux du pétrole brut et des denrées alimentaires de grande consommation, sur le marché intérieur.

La hausse des prix au niveau mondial, se répercute sur la facture à l'importation et amoindrit l'excédent de la balance commerciale.

En ce qui concerne l'exécution budgétaire, elle est marquée par une hausse des dépenses publiques d'investissement. En outre, la Côte d'Ivoire demeure parmi les pays à risque de surendettement modéré en ce qui concerne sa dette.

L'accroissement du PIB réel est prévu à 6,9% en 2022, sous l'effet notamment de la mise en œuvre du PND 2021-2025. Toutefois, des risques pèsent sur cette prévision, en lien avec la persistance de la guerre en Ukraine qui restreint l'offre de biens et services, induit, en particulier, un renchérissement des prix des produits alimentaires et énergétiques et érode le pouvoir d'achat des ménages.

I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

La reprise de l'économie mondiale entravée par les répercussions de la guerre en Ukraine

L'économie mondiale est confrontée au premier trimestre 2022 à un affaiblissement de l'activité économique. En effet, l'offensive russe engagée depuis le 24 février 2022 en Ukraine et les sanctions économiques prises par l'Union Européenne, les États Unis et certains de leurs alliés (Japon, Corée du Sud, Australie) à l'encontre de la Russie ont eu pour conséquences la perturbation du commerce international et des chaînes d'approvisionnement ainsi que la forte augmentation des prix des principaux produits d'exportations des deux pays en conflit. Il s'agit notamment du pétrole brut, du gaz naturel, du blé, de l'huile de tournesol, des engrais, entretenant ainsi les tensions inflationnistes. De même, la guerre en Ukraine induit l'accroissement des prix internationaux des engrais et des denrées alimentaires telles que les huiles végétales et le blé pour lesquels les deux pays belligérants figurent parmi les principaux producteurs et exportateurs. Dans ces conditions, l'inflation au niveau mondial devrait rester élevée et s'établir à 7,4% en 2022, selon les prévisions du Fonds Monétaire International (FMI), après avoir atteint 4,7% en 2021.

L'Afrique subsaharienne (12,2% après 11,0% en 2021), les Etats-Unis (7,7% après 4,7% en 2021), le Royaume-Uni (7,4% contre 2,6% en 2021), l'Inde (6,1% contre 5,5% en 2021) et l'Allemagne (5,5% après 3,2% un plus tôt) enregistreraient les taux d'inflation les plus élevés en 2022. Concernant l'Afrique Subsaharienne, le Nigeria et l'Afrique du Sud afficheraient des

taux d'inflation de 16,1% et 5,7% respectivement en 2022.

Tableau 1 : Évolution des taux d'inflation des principaux pays (en %)

PAYS/GROUPE DE PAYS	2020	2021	Prévision 2022
Monde	3,2	4,7	7,4
Pays avancés	0,7	3,1	5,7
États unis	1,2	4,7	7,7
Japon	-0,03	-0,3	1,0
Royaume-Uni	0,9	2,6	7,4
Zone euro	0,3	2,6	5,3
Allemagne	0,4	3,2	5,5
France	0,5	2,1	4,1
Pays émergents	5,2	5,9	8,7
Chine	2,4	0,9	2,1
Inde	6,2	5,5	6,1
Afrique subsaharienne	10,3	10,7	8,6
Afrique du Sud	3,3	4,5	5,7
Nigeria	13,2	17,0	16,1

Source : FMI (PEM octobre 2021 et avril 2022)

La persistance de la crise ukrainienne et les récents confinements décidés dans des pôles industriels et commerciaux chinois devraient aggraver les perturbations qui affectent les chaînes d'approvisionnement. Par conséquent, pour éviter une accentuation de l'envolée des prix à la consommation, les principales banques centrales envisagent de durcir leur politique monétaire.

Ces facteurs induisent un ralentissement de la progression de l'économie mondiale. Ainsi, le FMI, dans sa publication sur les Perspectives de l'Économie Mondiale (PEM) d'avril 2022, table désormais sur une croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) mondial de 3,6% pour 2022 contre une prévision antérieure de 4,4% après un rebond de 6,1% en 2021.

Toutefois, les perspectives économiques restent entourées d'incertitudes liées principalement à la durée de la guerre en Ukraine et à l'évolution de l'incidence de la Covid-19.

I.1. PAYS AVANCÉS

Les économies des **pays avancés** devraient enregistrer, selon le FMI, une progression du PIB de 3,6% en 2022, contre une prévision antérieure de +4,4% et une décroissance de 3,1% en 2020.

Au **Japon**, le Produit Intérieur Brut (PIB) devrait progresser de 2,4% en 2022 après une reprise modeste de 1,6% enregistrée en 2021. Cet accroissement serait soutenu notamment par (i) la mise en place d'un plan de relance, (ii) un taux de vaccination élevé et par (iii) l'atténuation de l'incidence de la Covid-19.

Tableau 2 : Taux de croissance du PIB dans les pays avancés (en %)

Pays	Est. 2020 (PEM octobre 2021)	Est. 2021 (PEM avril 2022)	Prév 2022 (Maj PEM janvier 2022)	Prév. 2022 (PEM avril 2022)
Mondiale	-3,1	6,1	4,4	3,6
Pays avancés	-4,5	5,2	3,9	3,3
<i>Etats Unis</i>	-3,4	5,7	4,0	3,7
<i>Japon</i>	-4,6	1,6	3,3	2,4
<i>Royaume-Uni</i>	-9,8	7,4	4,7	3,7
Zone Euro	-6,3	5,3	3,9	2,8
<i>France</i>	-8,0	7,0	3,5	2,9
<i>Allemagne</i>	-4,6	2,8	3,8	2,1
<i>Italie</i>	-8,9	6,6	3,8	2,3
<i>Espagne</i>	-10,8	5,1	3,3	4,8

Source : FMI (PEM octobre 2021, janvier 2022 et avril 2022)

Aux **États-Unis**, le PIB réel est prévu en augmentation de 3,7% en 2022, après un rebond de 5,7% en 2021. Ce dynamisme serait soutenu notamment par les dépenses de consommation et les investissements. Ainsi, au premier trimestre 2022, le PIB des

Etats-Unis progresse de 3,6% en glissement annuel. Les perspectives restent toutefois menacées par le resserrement monétaire prévu pour freiner les pressions inflationnistes.

Au **Royaume-Uni**, le PIB progresse modérément de 0,8% au premier trimestre 2022, tiré, notamment, par le dynamisme de l'hôtellerie, du transport et des agences de recrutement ou de voyage. Sur l'ensemble de l'année 2022, du fait de la crise ukrainienne, le rythme de progression de la production intérieure devrait ralentir à +3,7%, après un rebond de 7,4% en 2021, selon les prévisions du FMI.

Dans la **Zone euro**, le PIB enregistre une hausse de 5% au premier trimestre 2022, en glissement annuel, soutenue par la vigueur de l'activité en Allemagne (+3,7%), en France (+5,3%), en Italie (+5,8%) et en Espagne (+6,4%). Sur l'année 2022, l'activité économique de la zone euro augmenterait de 2,8%, à un rythme moindre que la progression de 3,9% prévue antérieurement et celle de 5,3% réalisée en 2021.

I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Dans les **économies émergentes et pays en développement**, l'accroissement du PIB devrait ralentir à 3,8% en 2022, après +6,8% en 2021, selon les prévisions du FMI. L'activité économique serait freinée par (i) la baisse du soutien public, (ii) les conséquences de la guerre en Ukraine, (iii) la faiblesse de la demande extérieure et (iv) le resserrement monétaire pour contenir l'inflation.

La **Chine** enregistre, en glissement annuel, un rebond du PIB de 4,8% au premier trimestre 2022, grâce à une demande extérieure robuste qui a contribué à

soutenir le secteur manufacturier. La croissance en 2022 devrait s'afficher à 4,4% contre une hausse de 8,1% en 2021 en lien avec la recrudescence de la Covid-19 et les mesures restrictives mises en œuvre pour contenir la propagation du virus dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de « tolérance zéro ».

Tableau 3 : Taux de croissance du PIB dans les pays émergents et pays en développement (en %)

Pays	Est. 2020 (PEM octobre 2021)	Est. 2021 (PEM avril 2022)	Prév 2022 (Maj PEM janvier 2022)	Prév. 2022 (PEM avril 2022)
Pays émergents	3,7	6,8	4,8	3,8
<i>Chine</i>	6,0	8,1	4,8	4,4
<i>Russie</i>	2,0	4,7	2,8	-8,5
<i>Brésil</i>	1,4	4,6	0,3	0,8
<i>Inde</i>	4,0	8,9	9,0	8,2
Afrique subsaharienne	3,2	4,5	3,7	3,8
<i>Nigéria</i>	2,2	3,6	2,7	3,4
<i>Afrique du sud</i>	0,2	4,9	1,9	1,9

Source : FMI (PEM octobre 2021, janvier 2022 et avril 2022)

L'économie **brésilienne** devrait croître à un rythme modéré de 0,8% en 2022, après un rebond de 4,6% en 2021, freinée par le ralentissement des dépenses de consommation et d'investissement ainsi que par un moindre dynamisme des exportations. Par ailleurs, les risques pesant sur les perspectives restent élevés, en particulier, le relèvement des taux d'intérêt dans un contexte de forte inflation et de position budgétaire fragile ainsi que la recrudescence de la pandémie à coronavirus.

L'économie **indienne** poursuivrait son dynamisme en 2022. Selon les projections du FMI, le PIB de l'Inde devrait croître de 8,2% après +8,9% en 2021 stimulée par la consommation et l'investissement privé.

En **Afrique Subsaharienne**, la croissance de l'activité économique devrait s'établir à

3,8 % contre 4,5% en 2021, freinée par la dégradation des perspectives de croissance des pays importateurs de pétrole.

Au Nigéria, les perspectives se sont améliorées grâce à une hausse des prix du pétrole et à une reprise plus vigoureuse que prévu de l'industrie manufacturière et de l'agriculture. La croissance devrait atteindre 3,4 % en 2022 contre 3,6% en 2021 et une prévision initiale de 2,7%.

En Afrique du Sud, après le rebond du PIB de 4,9% enregistré en 2021 grâce à l'allègement des mesures restrictives de lutte contre la Covid-19, la croissance économique devrait ralentir pour s'établir à +1,9% en 2022, freinée notamment par l'accentuation du délestage auquel le pays est confronté suite à des pannes intervenues sur des unités supplémentaires de production d'électricité.

✓ Pays de la zone UEMOA

Dans la **zone UEMOA**, l'activité économique devrait rester solide sur l'année 2022. La BCEAO table sur une croissance du PIB de 6,5% après 6,1% en 2021. Ce dynamisme serait soutenu par la bonne tenue des services et des activités de commerce, ainsi que par la demande extérieure des produits de base. Cependant, les perspectives demeurent encore entourées de risques baissiers, en rapport avec de fortes incertitudes relatives à l'environnement sécuritaire dans l'Union et aux effets négatifs de la guerre en Ukraine.

En ce qui concerne le niveau des prix, le FMI fait état d'une accélération du rythme de croissance du taux d'inflation, en glissement annuel, à 6,7% en avril et 6,8% en mai 2022. La hausse des prix serait en lien avec l'offre limitée des produits alimentaires au niveau local en raison des perturbations de la production dues aux dérèglements

climatiques et à l'insécurité dans le sahel. Les prix intérieurs sont également affectés par le renchérissement des prix à l'importation.

Tableau 4 : Taux de croissance du PIB des pays de la zone UEMOA (en %)

Pays	Croissance du PIB en 2019 (réalisé)	Croissance du PIB en 2020 (réalisé)	Croissance du PIB en 2021 (est)	Croissance du PIB en 2022 (prévision)
Bénin	6,9	3,8	7,0	7,0
Burkina Faso	5,7	1,9	7,1	6,8
Côte d'Ivoire	6,2	2,0	7,4	6,9
Guinée Bissau	4,5	1,5	6,3	3,6
Mali	4,8	-1,2	5,2	5,3
Niger	5,9	3,6	5,5	7,1
Sénégal	4,4	1,5	5,0	5,5
Togo	5,5	1,8	5,3	6,1
UEMOA	5,7	1,8	6,1	6,5

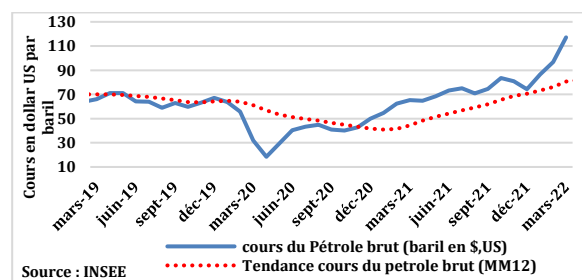
Sources : DGE/DPPSE, RSM décembre 2021

Évolution mitigée des cours des matières premières

Dans ce contexte mondial de reprise économique et de conflit en Ukraine, les cours des principaux produits d'exportation et d'importation de la Côte d'Ivoire sont orientés à la hausse sur le marché international des matières premières.

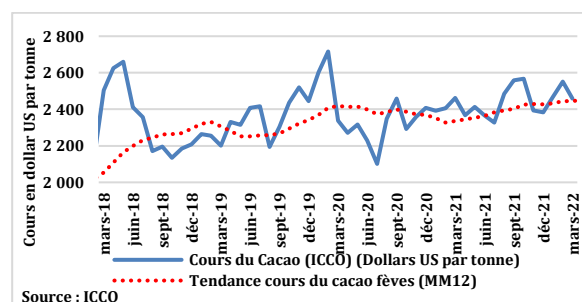
En évolution mensuelle, le cours moyen du **pétrole brut** poursuit sa tendance haussière observée depuis mai 2020 et atteint 117,2 dollars US le baril en mars 2022, en accroissement de 21% en un mois. En moyenne sur le premier trimestre 2022, le prix du pétrole progresse de 64,7% en glissement annuel.

Graphique 1 : Evolution du cours du baril de pétrole brut en dollar US par baril



Le cours de **cacao fèves** augmente de 3,0% en moyenne au premier trimestre 2022 par rapport à la même période de 2021, en lien avec le déficit de l'offre prévu sur le marché mondial. Cependant, au mois de mars 2022, il recule de 3,6% en variation mensuelle pour s'établir à 2 459,0 dollars la tonne.

Graphique 2 : Evolution du cours de la tonne de cacao fèves en dollar US par tonne



L'indice composite du cours moyen mensuel du **café** s'établit à 194,8 au mois de mars 2022, en baisse de 7,6% sur un mois. Cette évolution est imputable au repli de la demande, en lien avec la guerre en Ukraine et le confinement en Chine suite à la résurgence de la pandémie. Cependant, en moyenne sur le premier trimestre 2022, le prix du café ressort en augmentation de 71,1% en glissement annuel.

Au premier trimestre 2022, le cours moyen du **caoutchouc** enregistre une hausse de 9,0% par rapport à la période correspondante de l'année précédente. En évolution mensuelle, au mois de mars 2022, le cours du caoutchouc croît de 2,7%.

Le cours moyen du **coton** s'accroît de 51,7% au premier trimestre 2022, en glissement annuel. Les incertitudes sur les prochaines

récoltes dans l'hémisphère sud alimentent cette flambée. Au mois de mars 2022, le prix du coton progresse de 2,0% en variation mensuelle pour atteindre 141,1 dollars cent/livre, son plus haut niveau depuis deux ans.

Le cours moyen de **l'huile de palme** ressort en augmentation de 51,8% au premier trimestre 2022 comparativement au premier trimestre 2021. Cette embellie est notamment liée à la pénurie d'huile de tournesol après le début de la guerre en Ukraine. Au mois de mars 2022, le cours de l'huile de palme s'accroît de 13,3% par rapport à février 2022 pour s'afficher à 1 651,6 dollars US la tonne.

Le cours de **l'or** croît de 14,6% en moyenne au premier trimestre 2022, en glissement annuel, en raison du déficit de l'offre causé par l'interdiction de l'or russe sur certains marchés mondiaux et de la ruée des investisseurs vers cette valeur refuge. Au mois de mars 2022, le cours moyen de l'or s'affiche à 1947,8 dollars l'once, enregistrant un gain de 4,9% comparé au mois précédent.

Le cours moyen du blé progresse de 31,9% au mois de mars 2022, en variation mensuelle, et atteint 1 099,7 dollars cent/boisseau, son plus haut niveau depuis le mois de mars 2008 au cours duquel le cours moyen s'était situé à 1 147,4 dollars cent/boisseau. Le prix du blé est impacté par la réduction de l'offre mondiale en relation avec la crise ukrainienne. En effet, les deux pays acteurs de cette crise (Russie et Ukraine) produisent environ 30% du blé mondial. En moyenne au premier trimestre 2022, le cours moyen du **Blé** s'accroît de 47,4% en glissement annuel.

A l'inverse du cours du blé, le cours moyen du **riz blanchi 5% brisure** d'origine

thaïlandaise, baisse de 1,2% en variation mensuelle au mois de mars 2022 pour s'afficher à 422 dollars la tonne. En moyenne sur le premier trimestre, le prix du riz affiche un repli de 21,6% en glissement annuel. La dépréciation de la monnaie thaïlandaise (Baht) par rapport au dollars US explique cette évolution du cours du riz Thaïlandais.

L'indice composite du cours moyen des **engrais** s'établit à 237,6 au mois de mars 2022, en hausse de 20,7% en variation mensuelle. Cette évolution fait suite aux sanctions économiques contre la Russie, premier exportateur d'azote. En moyenne au premier trimestre 2022, le cours des engrais enregistre une hausse de 121,1% en glissement annuel.

Dépréciation de l'euro face aux principales monnaies

Le marché des changes est caractérisé au premier trimestre 2022 par un recul de l'euro par rapport aux principales devises, en glissement annuel. En effet, la monnaie européenne se déprécie face au dollar US (-6,9%), au rand sud-africain (-5,2%), au yuan renminbi (-9,7%), au dollars canadien (-8,8%) et à la livre sterling (-4,4%). Néanmoins, elle s'apprécie par rapport au yen (+2,1%).

De même, en variation mensuelle au mois de mars 2022, la monnaie européenne se déprécie par rapport à la livre sterling (-0,2%), au rand sud-africain (-4,4%), au dollar canadien (-3,3%), au yuan renminbi (-2,8%) et au dollars US (-2,8%). Cependant, l'euro reste stable par rapport au yen (+0,0%).

II. CONJONCTURE NATIONALE

*Les valeurs sont en FCFA, sauf indications contraires,
Tous les chiffres sont au premier trimestre 2022, sauf indications contraires*

Au plan national, en moyenne sur le premier trimestre 2022, la confiance des chefs d'entreprises en l'économie s'est renforcée comparativement à la même période de l'année précédente, avec un indice du climat des affaires en hausse de 3,3%. Toutefois, en variation mensuelle, cet indice a reculé de 1,7% et 0,6% respectivement aux mois de février et de mars 2022, en raison des incertitudes liées à l'impact de la guerre russo-ukrainienne.

Le Gouvernement ivoirien entend poursuivre ses actions en faveur de l'amélioration du climat des affaires, essentiel à la bonne exécution du Plan National de Développement (PND) 2021-2025.

Ainsi, le Conseil des Ministres a ratifié, en mars 2022, un accord de prêt d'un montant total de 8 177 000 000 FCFA avec le Fonds Africain de Développement (FAD) en vue de financer la première phase du Programme d'Amélioration du Climat des Affaires pour une transformation structurelle de l'économie ivoirienne (PACA-CI). Aussi, ce programme vise à assurer la durabilité et la résilience de la croissance économique à travers (i) le renforcement des mécanismes d'appui à la compétitivité des entreprises locales, notamment l'attraction des investissements privés et la facilitation de l'accès au financement, (ii) le renforcement des mécanismes de promotion de l'inclusion financière numérique, ainsi que (iii) le soutien des dispositifs d'appui à la mise en œuvre de la politique industrielle pour garantir l'accessibilité des PME aux marchés national et international.

En ce qui concerne la transformation

structurelle de l'économie, le Gouvernement ivoirien, à travers le projet des chaînes de valeurs compétitives pour l'emploi et la transformation économique (PCCET) évalué à 108,62 milliards de FCFA, envisage d'améliorer la compétitivité des chaînes de valeurs agricoles. Il s'agit, entre autres, de promouvoir la transformation locale des spéculations agricoles, telles que le cacao, le café, la noix de cajou, l'hévéa, l'ananas et la mangue.

Aussi, la Côte d'Ivoire est confrontée au risque de persistance des tensions inflationnistes observées en 2021, en raison de :

- l'envolée des cours de l'énergie et donc du fret ainsi que des prix d'un certain nombre de produits alimentaires et de produits non comestible consécutive à la persistance de la guerre russo-ukrainienne ;
- la désorganisation continue des chaînes d'approvisionnement ;
- la persistance des difficultés d'approvisionnement en produits maraîchers et en bétail provenant des pays de l'arrière-pays en raison de l'insécurité.

Par conséquent, après une première phase de mesures de lutte contre la vie chère prises en 2021, le Gouvernement ivoirien a adopté le 09 mars 2022 un ensemble de mesures complémentaires qui devraient permettre de consolider les acquis et d'amoindrir la hausse des prix des produits de grande consommation. Il s'agit notamment de : (i) la subvention partielle et temporaire des prix des produits pétroliers,

notamment le gasoil, pour éviter l'impact sur le coût de la vie, pour un montant d'environ 120 milliards, de janvier à avril 2022, (ii) le plafonnement sur une période de trois mois, des prix de l'huile de palme raffinée, du sucre, du lait, du riz, de la tomate concentrée, de la viande de bœuf et des pâtes alimentaires, (iii) l'élargissement de la liste des produits de grande consommation et services, dont les prix sont réglementés et (iv) l'exonération pour une durée de trois mois des droits de douanes sur les importations de blé, à compter du 13 avril 2022 afin de maintenir le prix de la baguette de pain en dépit de la flambée du cours international du blé et préserver ainsi le pouvoir d'achat du consommateur.

Par ailleurs, les efforts du Gouvernement pour freiner la propagation de la maladie à coronavirus se poursuivent. Sur la période du 1^{er} mars 2021 au 30 avril 2022, la Côte d'Ivoire a administré 12 363 407 doses de vaccins.

Au premier trimestre 2022, l'économie ivoirienne a enregistré un gain de compétitivité par rapport au trimestre précédent, avec un Taux de Change Effectif Réel (TCER) qui s'est situé à 94,40, en baisse de 2,33%. Cette embellie résulte d'un repli à la fois du Taux de Change Effectif Nominal (TCEN) de 1,60% et du rapport de prix entre la Côte d'Ivoire et ses partenaires de 0,74%.

En glissement annuel, le TCER recule de 3,23% au 1^{er} trimestre 2022 sous l'effet des baisses du TCEN de 1,33% et du rapport des prix de 1,9%, traduisant un gain de compétitivité.

En ce qui concerne les termes de l'échange, ils se détériorent de 12,5% sous l'effet d'une hausse des prix à l'export (+11,6%) plus faible que celle des prix à l'import (+27,6%).

II.1. SECTEUR RÉEL

II.1.a. Secteur primaire

Au premier trimestre 2022, le secteur primaire enregistre une évolution mitigée des principales spéculations de l'agriculture industrielle et d'exportation.

□ *Evolution mitigée de l'agriculture industrielle et d'exportation*

L'agriculture industrielle et d'exportation est caractérisée par une progression des productions de cacao fèves et de café tandis que celles de noix de cajou, de coton graine et de banane dessert accusent un retrait.

La production de **cacao fèves** progresse de 10,6% pour se situer à 663 729,8 tonnes, en lien notamment avec l'entrée en production de nouvelles variétés de cacaoyers à haut rendement et une bonne pluviosité. Sur cette période, le revenu cumulé perçu par les paysans est ressorti à 547,6 milliards en recul de 8,7% comparativement à la période correspondante de 2021. Ce repli du revenu cumulé est imputable à une baisse du prix d'achat bord champ de 17,5% passant de 1 000 FCFA/Kg en 2021 à 825 FCFA/Kg en 2022. Ce prix minimum d'achat bord champ au producteur représente au moins 60% du prix CAF.

En vue de garantir un niveau de vie décent aux producteurs de cacao, la Côte d'Ivoire et le Ghana restent engagés dans les discussions avec les grands chocolatiers pour le maintien du mécanisme « Différentiel de Revenu Décent (DRD) » et son amélioration. Pour rappel, ce mécanisme instaure une prime de 400 \$ US sur chaque tonne de cacao fèves vendues.

Aussi, les efforts du Gouvernement pour accroître la transformation locale du cacao se poursuivent. Dans cette optique et afin d'améliorer la compétitivité des acteurs du

secteur, des facilités et des arrangements fiscaux ont été accordés aux unités industrielles de broyage de cacao.

Par ailleurs, dans le cadre du développement de l'agroforesterie, de la durabilité de la filière café-cacao, de l'amélioration des revenus et de la résilience des producteurs, un système de traçabilité du cacao a été mis en place. Il s'est agi dans une première phase de procéder au recensement des producteurs et de leurs vergers et à la distribution de la carte du producteur.

Aussi, un Comité National de Surveillance des Actions de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants a été mis en place, et devrait contribuer à éradiquer le travail des enfants dans la production cacaoyère.

Tableau 5 : Principales productions de l'agriculture d'exportation

(En tonnes)	03 mois 2021	03 mois 2022	Variation (%)	Prev annuelle 2022 (%) De Mars 2022
Cacao fèves	599 920,4	663 729,8	10,6	-5,8
Café	39 454,7	78 264,1	98,4	71,3
Noix de cajou	500 967,7	482 005,1	-3,8	7,2%
Banane dessert	137 929,8	119 968,6	-13,0	7,0
Coton graine	354 460,8	350 221,1	-1,2	4,1

Sources : DGE, OPA, MEMINADER

La production de **noix de cajou** recule de 3,8% avec 482 005,1 tonnes. Cette baisse observée est attribuable principalement à un retard dans la commercialisation du fait d'une rétention des noix de cajou par les producteurs qui spéculent sur une hausse attendue du prix d'achat, au-dessus du prix plancher de 305 FCFA fixé par le Gouvernement. Aussi, la spéculation ayant bénéficié de conditions climatiques favorables et de bonnes pratiques agricoles

qui ont permis d'observer une nette amélioration des rendements, devrait enregistrer un rebond des ventes dans les mois à venir.

Au niveau du **coton graine**, la production baisse de 1,2% pour s'établir à 350 221,1 tonnes. Ce repli est imputable aux dernières pluies intervenues pendant la période de récolte, affectant cette dernière et entraînant des pertes de productions. Pour la campagne 2021-2022, le Gouvernement a maintenu le prix d'achat minimum à 300 FCFA/kg, identique à celui de la campagne précédente, afin de maintenir l'engouement des producteurs.

S'agissant du **café**, la production connaît un bond de 98,4% pour s'établir à 78 264,1 tonnes au premier trimestre 2022. Cette embellie est le résultat de tous les efforts faits par le Gouvernement et le Conseil Café Cacao pour que la filière retrouve un regain de compétitivité. Le redressement de la production combinée au prix d'achat bord champ qui a augmenté de 27,3% (700 FCFA/Kg contre 550 FCFA/Kg en 2021) ont permis aux producteurs de percevoir un revenu brut cumulé qui a plus que doublé pour atteindre 54,8 milliards (+152,5%).

Au niveau des filières fruitières, la production de **banane dessert** baisse de 13,0%.

□ Dynamisme de l'agriculture vivrière

L'agriculture vivrière évoluerait favorablement en 2022 sous l'effet de la croissance des tubercules et plantains (+4,8%), des céréales (+3,9%) et des autres culture vivrières (+3,4). Les prévisions sont basées sur le retour de la main d'œuvre provenant des pays voisins en lien avec la levée des restrictions de voyage dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, les

perspectives de bonnes précipitations, le développement de la production hors sol sous abri et l'appui à la commercialisation.

Au cours du premier trimestre 2022, le secteur a bénéficié du soutien de l'Etat à travers des dons de matériels roulants et d'intrants afin de renforcer les capacités du système de production. Outre la remise de matériels roulants et intrants aux coopératives du vivrier, le Gouvernement prévoit la construction, au cours des mois à venir, de 40 marchés de proximité, 3 marchés de gros et 10 marchés relais sur le territoire national.

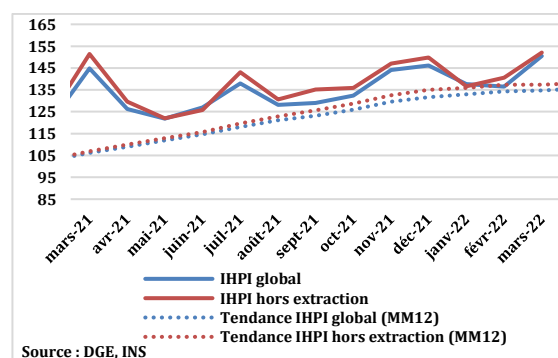
II.1.b. Secteur secondaire

Le secteur secondaire a conservé au premier trimestre 2022, son dynamisme en lien avec la bonne tenue de l'activité industrielle et du BTP.

□ Bonne orientation de l'activité industrielle

Au terme des trois premiers mois de l'année 2022, l'activité industrielle maintient la tendance haussière entamée depuis le second semestre 2021. L'**Indice Harmonisé de la Production Industrielle** (IHPI) s'accroît de 9,6% en glissement annuel, stimulé par la hausse des « industries extractives » (+15,7%), des « industries manufacturières » (+8,7%), et des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+1,5%). Cette progression est atténuée par la baisse des « industries environnementales » (-3,7%).

Graphique 3 : Évolution de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle en volume



✓ Performance des industries extractives

Les « industries extractives » profitent des bonnes performances des divisions « extraction d'hydrocarbures » (+25,7%), « extraction de minerais métalliques » (+14,4%) et « autres activités extractives » (+2,5%).

S'agissant de la division « extraction d'hydrocarbures », les productions de pétrole brut (+32,4%) et de gaz naturel (+19,5%) progressent. La production de pétrole brut profite des investissements et des opérations de maintenance réalisés durant l'année 2021. Quant à la production du gaz naturel, elle bénéficie de la forte demande pour la production d'électricité de source thermique.

Au niveau de la division « extraction de minerais métalliques », les productions d'or (+16,3%) et de nickel (+37,5%) s'accroissent tandis que celle de manganèse recule (-30%). L'or bénéficie de l'augmentation de la production de la mine d'Agbaou (+43,3%) et de la montée en puissance des extractions de la mine de Yaouré (+649,4%). Quant au nickel, la production tire profit de l'amélioration des conditions d'exploitation, de transport et d'exportation par la société productrice. La production de manganèse, quant à elle, pâtit de l'arrêt momentané de la production

d'une des mines depuis septembre 2021 en raison de difficultés d'exportation liées au déficit d'espaces de stockage au port.

La production de diamant, dans la division « autres activités extractives », devrait également progresser en 2022, en relation avec la poursuite de l'exploitation après un arrêt momentané en juillet 2021. Un programme d'identification de nouveaux sites propices à l'exploitation artisanale est en cours de réalisation par la SODEMI.

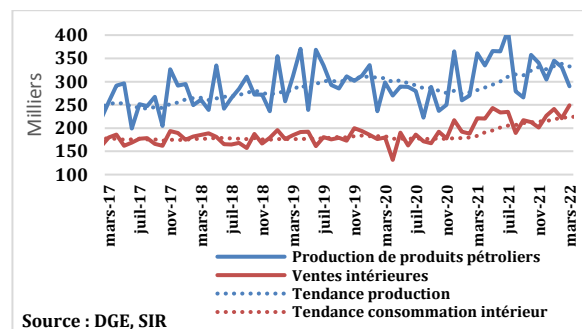
✓ Progression des industries manufacturières

L'activité manufacturière progresse grâce à la hausse de la production dans les divisions « fabrication de produits alimentaires » (+0,8%), « fabrication d'articles d'habillement » (+161,7%), « activités de fabrication de textiles » (+11,5%), « imprimerie et reproduction d'enregistrements » (+15,9%), « raffinage pétrolier, cokéfaction » (+10,4%), « fabrication de produits chimiques » (+25,1%), « fabrication de matériaux minéraux » (+11,4%), « métallurgie » (+39,9%), et « fabrication de produits pharmaceutiques » (+63,3%). A l'inverse, les divisions « travail du bois et fabrication d'articles en bois hors meubles » (-7,6%), « travail de caoutchouc et du plastique » (-13,5%), « fabrication d'équipements électriques » (-1,8%), « construction de véhicules automobiles » (-26,8%) et « fabrication de boissons » (-30,4%) enregistrent un repli de la production en volume.

Au niveau de la division « raffinage pétrolier et cokéfaction », la quantité produite de produits pétroliers a augmenté de 8,4% portée par la consommation sur le marché intérieur (+18,2%) et les exportations (+16,3%). Les marges de raffinage qui

s'étaient dégradées sont redevenues positives depuis juillet 2021.

Graphique 4 : Évolution de la production et vente de produits pétroliers



Source : DGE, SIR

✓ Evolution positive de la production d'électricité

En ce qui concerne les « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau », l'augmentation de 1,5% en volume est portée notamment par la production d'électricité qui ressort en hausse de 1,1%. L'embellie de la production d'électricité provient de la production de source thermique (+13,9%). Par contre, la production de source hydraulique fléchit de 27,3%, en raison de l'utilisation de capacités de production hydroélectriques comme réserves de sécurité pour faire face à des cas de survenance de pannes sur les installations thermiques.

Le marché intérieur (+10,6%) continue d'être privilégié au niveau de la demande au détriment des exportations (-46,1%).

Poursuite du dynamisme du BTP

Au terme du premier trimestre 2022, l'indicateur avancé du BTP progresse de 7,2%, sous l'effet de l'augmentation des consommations de « ciment » (+1,4%), de « bitume » (+24,4%), de « câbles et fils électriques » (+13,4%), de « béton » (+47,6%) et de « gravier » (+3,6%). L'impact de ces accroissements a été amoindri par la baisse des consommations

de « tôles et bacs » (-33,8%) et de « sable » (-8,4%). Le secteur du BTP continue de bénéficier de l'exécution des projets d'infrastructures publiques notamment (i) la construction du quatrième pont d'Abidjan reliant les communes de Yopougon et du Plateau, (ii) la construction de la tour F de la cité administrative du Plateau, (iii) la construction du pont reliant les communes de Cocody et du Plateau, (iv) le prolongement de l'autoroute du nord entre Yamoussoukro-Tiébissou-Bouaké, (v) la construction de l'échangeur de l'indénié, (vi) la construction et la réhabilitation des stades devant accueillir la Coupe d'Afrique des Nations en 2023, (vii) la réhabilitation des Tours C, D et E de la cité administrative, et (viii) la réhabilitation de la côtière entre Abidjan et San Pedro.

II.1.c. Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire est marqué, au premier trimestre 2022, par une évolution positive du commerce de détail, des services de transport et des télécommunications, comparativement à la période correspondante de 2021. Il bénéficie du regain de confiance des ménages et des opérateurs économiques consécutif à la maîtrise de la propagation de la maladie à coronavirus.

□ Hausse continue des ventes dans le commerce de détail

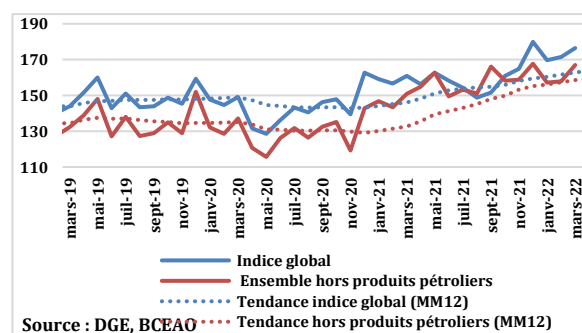
Les ventes de détail maintiennent leur tendance haussière amorcée au second semestre 2020. L'Indice du Chiffre d'Affaires (ICA) du commerce de détail, progresse de 8,6% en glissement annuel après 8,1% sur les deux premiers mois de l'année 2022. Cette embellie est tirée par l'ensemble des branches à l'exception des ventes de « produits pharmaceutiques et cosmétiques » qui se contractent de 13,4%

sous l'effet de la baisse des ventes de « produits pharmaceutiques et médicaux » de 14,8%.

Les ventes de « produits d'équipement du logement » se bonifient de 9,9%, tirées par les « matériaux de construction, quincaillerie, peinture, verres et articles de verre » (+10,2%). Elles profitent de l'essor du BTP.

L'ICA des ventes des « produits de l'alimentation » s'accroît de 21,2% sous l'effet conjugué du repli des ventes des « produits non transformés de la pêche, de la pisciculture ou de l'aquaculture » (-2,7%) ainsi que de l'augmentation de celles des « produits non transformés de l'agriculture, de la chasse ou de la sylviculture » (+1,0%) et des « autres produits de l'alimentation, boissons et tabac » (+22,4%).

Graphique 5 : Évolution de l'Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail



Dans la branche « véhicules automobiles, motos et pièces détachées » l'ICA s'accroît de 1,8%, grâce aux ventes de « pièces et accessoires de véhicules automobiles et motos neufs » (+23,4%) malgré le recul de celles des « véhicules automobiles neufs » (-3,4%) et des « motos neufs » (-1,2%).

En ce qui concerne le chiffre d'affaires des ventes de produits pétroliers, il augmente de 7,7%, en lien avec la hausse à la fois des quantités vendues des carburants gasoil et super respectivement de 15,4% et 13,3%, et

de l'accroissement de leurs prix respectifs à la pompe (+2,5%) et (+4,7%).

✓ **Évolution globalement favorable dans le transport**

Le secteur du transport est marqué par une augmentation du volume d'activités dans l'ensemble de ses composantes à l'exception du transport ferroviaire.

○ **Consolidation du transport maritime**

Le **transport maritime** a retrouvé sa vigueur d'antan au regard du volume du trafic de marchandises en constante progression.

À fin mars 2022, le trafic global de marchandises gagne 4,4% par rapport à la période correspondante de 2021, en lien avec l'évolution favorable de l'activité dans les deux ports.

Au **port d'Abidjan**, le trafic global de marchandises enregistre une croissance de 3,5% du fait des effets conjugués de l'accroissement du transit (+27,8%) et du trafic national (+1,2%), ainsi que du repli du transbordement (-23,6%). Les perspectives pour 2022 sont encourageantes grâce notamment au second terminal à conteneur dont les travaux ont été achevés au mois de février 2022 et qui est destiné à doubler la capacité du port.

Au **port de San Pedro**, le trafic global de marchandises connaît une hausse plus vigoureuse de 8,9% portée aussi bien par le transbordement (+117,4%) que par les activités hors transbordement (+2,0%).

○ **Contraction du transport ferroviaire**

Le trafic global de marchandises par voie **ferroviaire** a poursuivi, au premier trimestre 2022, sa tendance baissière observée depuis le mois de septembre

2021. Il affiche un recul de 6,3% en glissement annuel, en atténuation comparé à la contraction de 9,2% enregistrée sur les deux premiers mois de l'année 2022. La baisse du trafic global est imputable au repli de 2,4% des échanges avec le Burkina Faso et à la chute du trafic intérieur (-99,9%) en raison de l'arrêt des activités dans une des mines de manganèse. En effet, le trafic intérieur porte principalement sur le transport de ce minerai.

○ **Dynamisme continu du transport routier**

Au regard de la consommation des carburants super et gasoil qui se bonifie de 14,4% en moyenne, le transport terrestre serait orienté à la hausse. Cette bonne orientation devrait perdurer à la faveur de la poursuite des travaux de construction de nouvelles infrastructures routières en vue d'améliorer la fluidité routière.

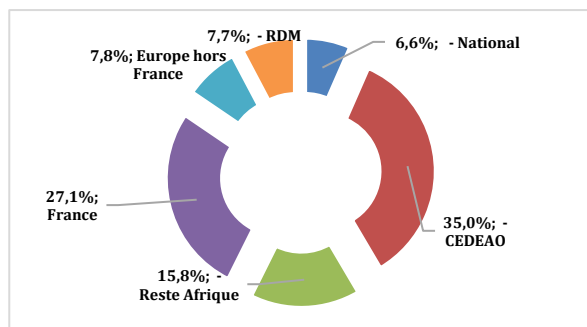
○ **Poursuite du redressement du transport aérien**

Sur les quatre premiers mois de l'année 2022, le transport aérien a poursuivi son redressement amorcé au second semestre 2020. Le nombre de passagers commerciaux ressort à 515 284, en augmentation de 42,2% en glissement annuel, en lien avec le dynamisme du trafic au niveau de l'ensemble des destinations, à savoir les trafics avec l'Europe (+82,3%), les pays de la CEDEAO (+24,8%), le « reste Afrique » (+16,0%) ainsi que le trafic national (+17,8%).

Malgré cette bonne performance, le transport aérien n'a pas encore retrouvé son niveau d'avant covid-19. En effet, comparativement à la même période des années 2019 et 2018, le nombre de voyageurs commerciaux est en retrait respectivement de 18,6% et 12,5%.

Concernant la structure du trafic, elle est dominée par les destinations CEDEAO (35,0% ; 180 110 passagers), Europe (34,9% ; 179 895 passagers) et le reste de l'Afrique (15,8% ; 81 630 passagers).

Graphique 6 : Répartition des passagers au départ d'Abidjan par destination sur les quatre 1^{er} mois de 2022



o *Dynamisme continue des TIC*

Le secteur des télécommunications connaît une évolution positive au premier trimestre 2022 grâce à l'augmentation du chiffre d'affaires, du trafic voix et du trafic internet. Seul le nombre de SMS recule.

En effet, le chiffre d'affaires des télécommunications progresse de 8,1% après une hausse de 3,9% en janvier 2022. Cet accroissement est porté à la fois par ceux de la téléphonie mobile (+5,0%), de la téléphonie fixe, (+26,9%) et de l'internet fixe (+27,7%).

L'essor du secteur est ressenti également au niveau du volume d'activité, à travers notamment le trafic voix qui progresse de 7,6%, après 2,5% en janvier 2022 et le trafic internet qui a plus que doublé (+113,4%). Quant au nombre de SMS, il poursuit sa tendance à la baisse (-5,0%) après une contraction de 6,3% en janvier 2022.

II.1.d. Prix

La persistance de la crise russo-ukrainienne en 2022 contribue à exacerber les tensions inflationnistes observées un an plus tôt du fait de la crise sanitaire, de l'insécurité dans

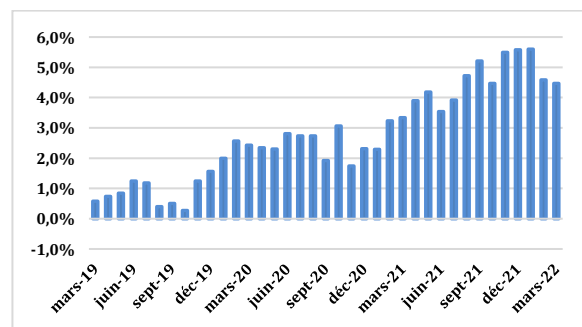
le sahel et de la perturbation de certains circuits d'approvisionnement.

□ *Décélération de la hausse des prix à la consommation*

Au mois de mars 2022, les prix à la consommation maintiennent leur tendance haussière amorcée en 2021, mais en décélération comparée aux deux premiers mois de l'année 2022. Ainsi, l'indice général augmente de 4,5% après +4,6% en février 2022 et +5,6% en janvier 2022, en glissement annuel. Les principales sources de ce ralentissement de la progression des prix sont les produits comestibles (+8,1% en mars 2022 après +8,5% en février 2022 et 11,5% en janvier 2022) et dans une moindre mesure les prix des produits non alimentaires (+2,7% en mars 2022 après +2,7% en février 2022 et 2,8% en janvier 2022).

En moyenne, au premier trimestre 2022, le niveau général des prix s'accroît de 4,9% après une hausse de 3,0% enregistrée sur la même période de 2021. Cette évolution de l'indice global des prix provient de l'augmentation conjointe des prix des produits comestibles (+9,3% à fin mars 2022 après +4,5% à fin mars 2021) et ceux des produits non alimentaires (+2,7% à fin mars 2022 après +2,2% à fin mars 2021).

Graphique 7 : Evolution de la dynamique de l'indice général des prix à la consommation en glissement annuel



En termes d'origine, les produits locaux sont les plus marqués par les hausses de

prix. En effet, les prix des produits locaux augmentent de 5,2% tandis que ceux des produits importés augmentent plus modérément de 3,0% en moyenne sur la période sous revue. Il convient de relever que les prix locaux sont quelque peu affectés par le renchérissement des prix de certains biens intermédiaires importés.

Par classification sectorielle, les produits primaires (+9,7%) sont les plus onéreux, suivis de ceux du tertiaire (+3,4%) et du secondaire (+3,0%).

Par ailleurs, une accélération des prix des produits importés (+3,0% contre +2,8% en janvier 2022, avant le déclenchement de la crise russo-ukrainienne), en glissement annuel est notée et pourrait s'accroître en relation avec l'embargo sur la Russie qui entraîne des tensions sur les matières premières notamment le pétrole brut et les céréales. De plus, une aggravation de la situation sanitaire en Chine pourrait occasionner des perturbations des chaînes d'approvisionnement suite notamment aux fermetures d'usines et de ports.

✓ *Poursuite de la décélération des prix des produits comestibles*

Le ralentissement de l'évolution des prix des produits comestibles est attribuable aux « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » qui renchérissement plus faiblement, passant de 11,9% en janvier 2022 à 8,8% en février 2022 pour ressortir à 8,5% au mois de mars 2022. Ce rythme baissier est également observable au niveau des prix des « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (+1,8% en janvier 2022, +1,5% en février 2022 et 0,0% en mars 2022).

Le ralentissement de la hausse des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » s'explique par une

augmentation modérée des légumes frais (+14,4 contre +30,4% en février 2022) et des céréales non transformées (+6,4% contre +9,0% en février 2022).

Concernant les « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants », leur prix décélère en raison de l'amoinissement des prix des « boissons alcoolisées » (-0,4% contre -0,1% en février 2022) ainsi que des « tabacs et stupéfiants » (+1,8% contre 8,4% en février 2022).

En moyenne sur les trois premiers mois de l'année en cours, les prix de la composante « alimentaires » augmentent de 9,3% en glissement annuel, après un accroissement de 4,5% à la période correspondante de 2021. Cette hausse observée sur les produits comestibles est portée principalement par les fonctions « légumes frais » (+24,5%), « huiles et graisses » (+10,4%), « viandes » (+9,9%), « poissons » (+7,7%), « céréales non transformées » (+7,0%) ainsi que « tabacs et stupéfiants » (+5,9%).

✓ *Augmentation contenue des prix des produits non comestibles*

L'augmentation des prix des produits non comestibles au mois de mars 2022 est tirée par les prix des loyers effectifs (+8,4%), des « entretien et réparation des logements » (+7,1%), des « services de transport » (+3,8%), des « dépenses d'utilisation des véhicules » (+4,7%), des « services de restauration » (+2,5%).

En moyenne sur les trois premiers mois de l'année 2022, les prix des produits non comestibles augmentent de 2,7% en glissement annuel, après 2,2% sur la même période de 2021. Sur cette période, l'accroissement des prix des produits non comestibles est soutenu principalement par les prix des fonctions « logement, eau, gaz,

électricité et autres combustibles » (+5,9%), « transport » (+3,5%), et « restaurants et hôtels » (+2,3%).

Les postes ayant enregistré de forts accroissements de prix sont les loyers effectifs (+8,2%), les services d'« entretien et réparation de logements » (+7,3%), les « services de transport » (+3,8%), les « dépenses d'utilisation des véhicules » (+4,2%) et les « services de restauration » (+2,3%).

□ **Progression des prix de la production industrielle**

Au premier trimestre 2022, l'Indice de Prix de Production dans l'Industrie (IPPI) progresse de 13,8%, en relation notamment avec la hausse des prix de certains intrants.

Les prix de la production, départ-usine et hors marges de transport évoluent sous l'effet principalement de l'augmentation de ceux des produits manufacturiers (+14,8%) et du secteur extractif (+16,0%). En ce qui concerne les « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » et des « industries environnementales », leurs prix de production se sont maintenus à leur niveau de l'année précédente.

S'agissant du secteur manufacturier, l'indice de prix de production progresse en lien avec le renchérissement des prix des « industries agroalimentaires » (+6,9%), des « industries du cuir, d'articles de voyage et de chaussures » (+8,0%), des « industries de transformation de produits pétroliers » (+59,3%), des « industries chimiques, pharmaceutiques, du caoutchouc et du plastique » (+11,8%), des « industries de matériaux minéraux » (+8,5%), des « industries métalliques » (+1,2%), des « industries électroniques, informatiques, électriques et de machines » (+3,9%) et des

« industries textiles et d'habillement » (+11,9%) et des « industries du papier et du carton, imprimerie et reproduction d'enregistrement » (+9,0%). En revanche, les prix à la production des « industries du bois » (+0,3%) augmentent modérément.

II.1.e. Emplois

Le marché des emplois formels a été dynamique au premier trimestre 2022. Le nombre de salariés est passé de 1 227 172 à fin décembre 2021 à 1 240 919 à la fin du mois de mars 2022, en augmentation de 1,1% (+13 747 salariés) par rapport au début de l'année. Cette évolution résulte d'une augmentation de l'effectif de salariés aussi bien dans le secteur public (+1,5% ; +4 316 salariés) que dans le secteur privé (+1,0% ; +9 431 emplois).

Au total, 29 949 emplois bruts ont été enregistrés au premier trimestre 2022 contre 32 875 un an plus tôt, soit un repli de 8,9%. Cette évolution provient de la contraction de 16,9% des nouvelles immatriculations de salariés dans le secteur privé (20 290 salariés) contre une hausse de 14,3% dans le secteur public (9 659 salariés).

Les nouvelles immatriculations dans le secteur privé sont enregistrées principalement dans les secteurs du commerce (29,6%), de l'industrie manufacturière (17,4%) et du BTP (12,8%).

Quant à celles dans le secteur public, elles concernent les ministères en charge de l'éducation et de la formation (19,9%) et de celui en charge de la santé (12,2%)

En glissement annuel, l'effectif total de salariés ressort en accroissement de 6,9% (+80 094 salariés), porté par le secteur privé (+7,6% ; +66 290) et le secteur public (+4,9% ; +13 804).

La promotion de l'emploi en général et de celui des jeunes en particulier demeure une priorité pour le Gouvernement. A cet effet, un accord de financement de 86,72 milliards a été signé avec la Banque Mondiale en février 2022 dans le cadre de la phase III du Projet Emploi Jeunes et Développement des Compétences (PEJEDEC). Cette phase qui vise 120 000 jeunes bénéficiaires directs et plus de 300 000 bénéficiaires indirects, devrait améliorer l'employabilité des jeunes et créer des emplois décents dans le monde rural. Pour rappel, le taux d'insertion professionnelle des bénéficiaires des phases I et II est respectivement de 62% et 72%.

II.2. FINANCES PUBLIQUES

Au terme du premier trimestre 2022, la situation des finances publiques est caractérisée par une hausse du niveau de recouvrement des recettes totales et dons ainsi que des dépenses totales et prêts nets par rapport à la même période de l'année 2021.

II.2.a. Recettes totales et dons

Les recettes totales et dons ressortent à 1 572,8 milliards contre 1 390,3 milliards à fin mars 2021, soit une hausse de 182,5 milliards. Ce résultat est attribuable au bon recouvrement des recettes fiscales (+73,6 milliards) et des recettes non fiscales (+22,7 milliards) ainsi qu'à la bonne mobilisation des dons (+86,1 milliards).

❑ Amélioration des recouvrements des recettes fiscales

Les recettes fiscales (y compris les recettes affectées et parafiscalité) se situent à 1 286,8 milliards contre 1 213,2 milliards

un an plus tôt, soit un écart positif de 73,6 milliards (+6,1%).

En ce qui concerne les recettes fiscales hors recettes affectées, elles se situent à 1 229,3 milliards et enregistrent une plus-value de 38,8 milliards par rapport à l'objectif.

Par nature d'impôts, les éléments explicatifs des réalisations se présentent comme suit :

Au niveau de la fiscalité intérieure

Les recettes fiscales intérieures ressortent à 656,8 milliards, en hausse de 77,3 milliards par rapport à la réalisation de 579,5 milliards au premier trimestre 2021.

Comparé à l'objectif de 632,9 milliards, elles enregistrent une plus-value de 23,9 milliards, sous l'effet conjugué des bonnes performances enregistrées dans le recouvrement des impôts ci-après :

- **les impôts sur les bénéfices** ont atteint 77,4 milliards contre un objectif de 54,7 milliards, soit une plus-value de 22,7 milliards. Le bon niveau de recouvrement de ces impôts est attribuable à la composante BIC hors pétrole en hausse de 25,5 milliards en lien avec le paiement de certaines entreprises avant l'échéance du mois d'avril ;
- **Les impôts sur les revenus et salaires** ont été collectés à hauteur de 182,2 milliards, avec un écart positif de 4,8 milliards par rapport aux objectifs. Cette bonne performance est liée au dynamisme de l'activité économique et aux régularisations de 3,8 milliards intervenues après l'échéance établie par l'article 11 de l'annexe fiscale 2021 pour la gestion 2022 fixant le délai de dépôt des déclarations de régularisation des Impôts sur les Traitements et Salaires (ITS) en février.

A l'inverse, **la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) en régime intérieur** a été collectée à hauteur de 153,9 milliards contre une prévision de 157,5 milliards, soit une moins-value de 3,7 milliards due à la conjoncture économique. De même, les recouvrements de **l'impôt synthétique** (-3,9 milliards), de **l'impôt sur revenus des capitaux mobiliers** (-3,7 milliards) et de **la taxe sur les télécommunications** (-2,4 milliards) sont en deçà des prévisions.

Au niveau de la fiscalité de porte

Les recettes douanières sont ressorties à 575,5 milliards au premier trimestre 2022, en baisse de 8,2 milliards en glissement annuel. Cependant elles sont en dépassement de 14,8 milliards sur les prévisions de la période, en raison des performances enregistrées au niveau des droits et taxes à l'importation, malgré une moins-value des recouvrements des droits et taxes à l'exportation.

Les **droits et taxes à l'exportation** se situent à 136,1 milliards contre une prévision de 146,1 milliards, soit une moins-value de 10 milliards. Cette contre-performance est en rapport avec des niveaux de prix « Coût, Assurance et Fret » (CAF) du cacao (une réalisation de 1 146,18 FCFA/Kg pour un objectif de 1 345,87 FCFA/Kg) et de la noix de cajou (une réalisation de 671,34 FCFA/Kg pour un objectif de 741,0 FCFA/Kg) inférieurs aux prévisions.

Les **droits et taxes à l'importation**, enregistrent une plus-value de 1,2 milliard par rapport à l'objectif, qui s'explique principalement par la plus-value de 52,5 milliards des taxes sur les marchandises générales résultant de la forte progression des prix à l'importation (+22,2%), en lien avec la hausse des prix internationaux. Par

contre, par rapport à l'objectif de 117,4 milliards, une moins-value de 27,7 milliards a été enregistrée au niveau des taxes sur les produits pétroliers milliards. Elle s'explique essentiellement par des niveaux de taxation inférieurs aux prévisions (gasoil: une réalisation de 27,76 FCFA/litre pour un objectif de 174,38 FCFA/litre et super carburant: une réalisation de 59,43 FCFA/litre pour un objectif de 161,25 FCFA/litre).

❑ **Bon niveau des recettes non fiscales**

Les recettes non fiscales se situent à 194,4 milliards, en accroissement de 22,7 milliards par rapport à fin mars 2021 du fait du bon niveau des cotisations sociales (+12,5 milliards).

❑ **Faible mobilisation des dons**

Le niveau des dons mobilisés se situe à 91,6 milliards, en progression de 86,1 milliards comparé au premier trimestre 2021.

II.2.b. Dépenses totales et prêts nets

Les dépenses totales et prêts nets ont été globalement exécutés à hauteur de 1 751,7 milliards à fin mars 2022 contre un montant de 1 480,9 milliards à fin mars 2021, soit une progression de 270,8 milliards (+18,3%).

❑ **Augmentation du niveau des dépenses**

L'accroissement des dépenses est dû principalement aux dépenses d'investissement (+140,4 milliards), aux subventions et autres transferts (+43,7 milliards), et aux intérêts dus sur la dette publique (+83,9 milliards).

Ci-après les éléments sur l'évolution des postes de dépenses entre mars 2021 et mars 2022 :

– **les dépenses d'investissement**, sont exécutées à hauteur de 379,3 milliards, soit une progression de 58,8%, en lien notamment, avec l'accélération des travaux des infrastructures sportives pour la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2023, du Projet filets sociaux productifs et aussi aux projets d'aménagements, réhabilitations du réseau routiers.

– **les Subventions et autres transferts** s'affichent à 139,5 milliards, en augmentation de 45,5%. Ils se décomposent principalement en subventions aux écoles privées (38,1 milliards), subventions aux Établissements Publics Nationaux (EPN) (8,4 milliards) et en transferts aux collectivités (6,5 milliards).

– **les intérêts de la dette** ont été payés à hauteur de 280,8 milliards (dont 70,0 milliards sur la dette intérieure et 210,9 milliards sur la dette extérieure) contre 196,9 milliards à fin mars 2021. Cette augmentation des intérêts s'explique principalement par les intérêts sur la dette extérieure, notamment le paiement des intérêts sur les Eurobonds contractés en 2020 à hauteur de 59,6 milliards.

– **les dépenses de personnel** ressortent à 466,9 milliards à fin mars 2022, en quasi-stabilité comparées au niveau à fin mars 2021, en raison du retard observé dans la transmission de certains dossiers de premier mandatement.

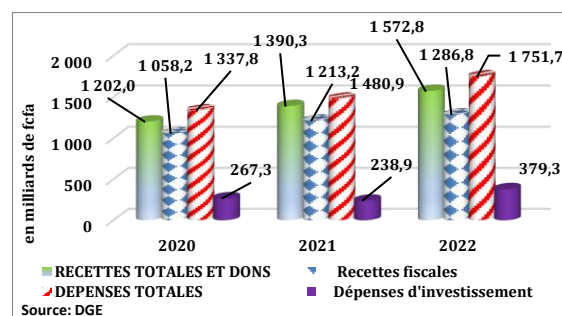
– **les dépenses de fonctionnement** s'élèvent à 294,1 milliards contre 289,7 milliards à fin mars 2021, soit une hausse de 4,5 milliards, en lien essentiellement avec l'exécution des dépenses en « carburant armée » dès le premier trimestre.

II.2.c. Financement

Le déficit budgétaire global ressort à 178,9 milliards contre un déficit de 90,5 milliards au premier trimestre 2021.

Afin de financer ce déficit et assurer le remboursement du capital de la dette publique arrivée à échéance, le Gouvernement a eu recours aux marchés monétaire et financier pour un montant de 831,0 milliards. Ces émissions comprennent 316,8 milliards de bons du trésor (dont 207,5 milliards de bons de trésorerie), 360,8 milliards d'emprunts obligataires et 153,3 milliards d'obligations du trésor. Selon la Banque Mondiale et le FMI, la Côte d'Ivoire demeure parmi les pays à risque de surendettement modéré.

Graphique 8 : Évolution des principaux agrégats des finances publiques aux premiers trimestres



II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR

Dans un contexte marqué par la poursuite du conflit russo-ukrainien avec ces conséquences négatives sur le commerce mondial notamment la forte hausse des prix des produits importés par la Côte d'Ivoire, le commerce extérieur hors biens exceptionnels de la Côte d'Ivoire, sur les quatre premiers mois de l'année 2022, enregistre une hausse en valeur des exportations et des importations respectivement de 12,4% et 57,5% en glissement annuel. En outre, les volumes échangés ont globalement augmenté,

cependant avec une progression plus accrue au niveau des importations.

Le solde commercial hors biens exceptionnels se situe à +347,9 milliards contre +1 118,1 milliards à fin avril 2021. Par ailleurs, le taux de couverture des importations par les exportations s'affiche à 111%, en baisse de 44,6 points de pourcentage comparativement à son niveau à fin avril 2021.

En ce qui concerne les termes de l'échange, ils se détériorent de 12,5% sous l'effet d'une hausse des prix à l'export (+11,6%) plus faible que celle des prix à l'import (+27,6%).

II.3.a. Exportations

✓ *Hausse des exportations en valeur tirée par les ventes des produits transformés et des produits miniers.*

L'augmentation des exportations en valeur découle à la fois de celle des ventes des produits primaires (+5,0%), des produits transformés (+19,3%) et des produits miniers (+27,3%).

Les exportations de produits primaires tirent principalement profit des ventes de produits de l'agriculture industrielle et d'exportation (+2,4%), en particulier le caoutchouc naturel (+42,1%) et le coton en masse (+68,2%). Les exportations de caoutchouc naturel bénéficient d'une hausse à la fois des prix (+30,1%) et des volumes (+9,2%). Le coton masse profite d'une augmentation des quantités exportées (+20,2%) et les prix (+40,0%). S'agissant des ventes de cacao, elles ont chuté de 8,0% en lien avec une baisse des volumes exportés de 2,1% et des prix de 6,0%.

Les exportations de produits transformés en valeur ont été soutenues par la bonne orientation de celles de « produits

pétroliers autres que le pétrole brut » (+23,3%) et d'huile de palme (+165,0%).

Concernant les exportations de produits miniers, elles ont profité de l'accroissement des ventes en valeur d'or brut (+39,9%). Les ventes extérieures de l'or sont tirées aussi bien par l'augmentation des quantités (+16,5%) que par celle du prix (+20,1%). Quant aux exportations en valeur de pétrole brut, elles chutent de 6,6% en lien avec une baisse des volumes de 41,0%.

✓ *Prépondérance des produits primaires dans les exportations*

La structure des exportations en valeur à fin avril 2022 est quasiment restée inchangée par rapport à la même période de l'année précédente. Elle est dominée par les produits primaires qui ont représenté 52,0% des exportations totales contre 55,6% l'année précédente. En ce qui concerne les produits transformés et les produits miniers, leurs parts dans les exportations se sont situées respectivement à 34,2% et 32,2%.

Les exportations de produits primaires sont principalement composées de produits de l'agriculture d'exportation, notamment le cacao fèves, le caoutchouc naturel et la noix de cajou qui ont respectivement contribué à 29,6%, 10,3% et 5,6% de la valeur totale des exportations hors biens exceptionnels.

Concernant les produits transformés, ceux de la première transformation, dominés par le cacao transformé (9,6%), viennent en première position avec 18,5% des exportations totales en valeur contre 14,2% pour les exportations de produits manufacturés.

S'agissant des produits miniers, ils sont dominés par l'or brut (10,8%) et le pétrole brut (2,0%).

Tableau 6 : Structure des exportations en valeur sur les quatre premiers mois

	2021	2022
Exportations hors biens exceptionnels	100%	100%
Produits primaires	55,6%	52,0%
Agriculture vivrière, Elevage, Pêche	0,5%	1,7%
Agriculture Industrielle et d'Exportation	55,2%	50,3%
dont Cacao fèves	36,1%	29,6%
Noix de cajou	6,3%	5,6%
Caoutchouc naturel	8,2%	10,3%
Coton masse	2,2%	3,3%
Produits transformés	32,2%	34,2%
1ère Transformation	17,0%	18,5%
dont Cacao transformé	11,3%	9,6%
Huile de palme	2,0%	4,7%
Café transformé	0,5%	0,5%
Amande de Cajou	0,5%	0,7%
Conserves et Préparation Alimentaires	1,1%	1,5%
Manufacturiers	14,2%	14,2%
dont Produits pétroliers autre que le pétrole brut	8,0%	8,8%
Produits miniers	12,1%	13,7%
Pétrole brut	2,4%	2,0%
Or brut	8,7%	10,8%

Source : DGE, DGD

II.3.b. Importations

✓ *Progression des importations en valeur, portée par les achats de biens de consommation et de biens intermédiaires*

La bonne orientation des importations en valeur est portée par l'ensemble de ses composantes, à savoir, les biens de consommation (+40,3%), les biens intermédiaires (+145,2%) et les biens d'équipement (+10,4%).

La hausse des achats de **biens de consommation** découle, d'une part, de celle des produits alimentaires (+16,3%) tels que le riz (+60,4%) et, d'autre part, de celle des autres biens de consommation (+59,0%), notamment les produits pétroliers autre que le pétrole brut (+150,2%) ainsi que les « matières plastiques et ouvrage en ces matières » (31,2%).

En ce qui concerne les importations de biens intermédiaires, elles ont principalement progressé sous l'effet de la hausse en valeur des achats de pétrole brut et « fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux » (+81,5%). En ce qui concerne les achats en valeur de pétrole brut, ils explosent en passant de 15,8 milliards un an plus tôt à 493,4 milliards, soit une augmentation de 477,6 milliards. Cette évolution s'explique à la fois par une hausse des quantités et des prix. En effet, la Société Ivoirienne de Raffinage reprend les achats de brut pour la production après avoir opté en 2021 pour une plus grande utilisation de produits semi-finis.

Quant aux acquisitions de **biens d'équipement** en valeur, elles se sont accrues grâce à l'augmentation en valeur des importations des produits tels que les « machines électriques » (+13,6%) et les « matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme » (+14,6%).

Dans l'ensemble, une flambée des prix à l'importation constatée à fin mars se poursuit à fin avril. En ce qui concerne les produits alimentaires, les produits qui connaissent des hausses de prix les plus importantes sont les « graisses et huiles végétales » (+30,0%), du blé tendre (+30,4%), de la farine (+47,5%), du sel alimentaire (+21,5%), du riz (+15,4%), des poissons frais (+17,4%) et des « viandes et abats comestibles » (+11,5%).

Au niveau des biens intermédiaires, les principaux produits enregistrant de fortes hausses de prix sont le pétrole brut (+136,0%), l'engrais (+116,9%), les produits chimiques (+43,0%), le clinker (+44,0%) et le « fer, fonte, acier et ouvrage en ces métaux » (+41,3%).

✓ *Les importations toujours dominées par les biens de consommation*

La structure des importations reste marquée par la prépondérance des biens de consommation qui représentent 49,9% des importations en valeur, soit 6,1% points de pourcentage de moins qu'à la même période de l'année précédente. A l'inverse, les parts des biens intermédiaires et des biens d'équipement sont ressorties à 35,0% et 15,1% respectivement, en repli, comparativement à l'année précédente.

Tableau 7 : Structure des importations en valeur sur les quatre premiers mois

	2021	2022
Importation hors biens exceptionnels	100,0%	100,0%
Biens de Consommation	56,0%	49,9%
Produits alimentaires	24,5%	18,1%
dont Poissons	1,3%	0,9%
Riz	4,5%	4,5%
Blé tendre	2,3%	1,5%
Autres biens de consommations	31,5%	31,8%
dont Produits pétroliers autre que le pétrole brut	8,2%	13,1%
Produits pharmaceutiques	4,1%	3,2%
Biens intermédiaires	22,5%	35,0%
Pétrole brut	0,8%	15,6%
Fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux	5,8%	6,6%
Produits chimiques	2,3%	2,4%
Papiers et cartons	1,8%	1,8%
Matériaux de construction (clinker)	2,4%	1,5%
Biens d'équipement	21,5%	15,1%
Machines mécaniques	8,9%	5,8%
Machines électriques	4,6%	3,3%
Matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme	4,8%	3,5%

Source : DGE, DGD

II.3.c. Répartition géographique des échanges

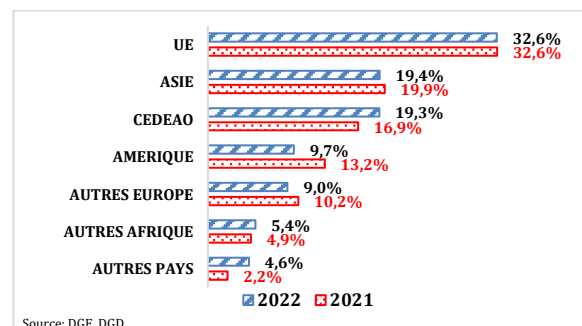
La répartition géographique des exportations en commerce spécial hors biens exceptionnels en valeur montre que l'UE reste la première destination des produits ivoiriens avec 32,6% des ventes. La zone économique européenne est talonnée par l'Asie (19,4%), la CEDEAO (19,3%),

l'Amérique (9,7%) et l'Europe hors UE (9,0%). Relativement à 2021, les parts de l'Asie, de l'Amérique et de l'Europe hors UE diminuent respectivement de 0,6, 3,5 et 1,2 point de pourcentage alors que celles de la CEDEAO gagnent 2,4 points de pourcentage.

Dans l'UE, les principales destinations des exportations ivoiriennes sont les Pays Bas (11,0%), la Belgique (6,3%), la France (4,6%) et l'Allemagne (4,3%). Les principaux produits exportés sont le cacao fèves, le cacao transformé et le caoutchouc naturel.

En Asie, l'Inde (4,6%), la Malaisie (4,3%), le Vietnam (3,8%), la Chine (2,7%) et sont les principaux acquéreurs des produits ivoiriens. Ces exportations concernent majoritairement le cacao fèves, le caoutchouc, la noix de cajou et le coton en masse.

Graphique 9 : Répartition géographique des exportations sur les quatre premiers mois



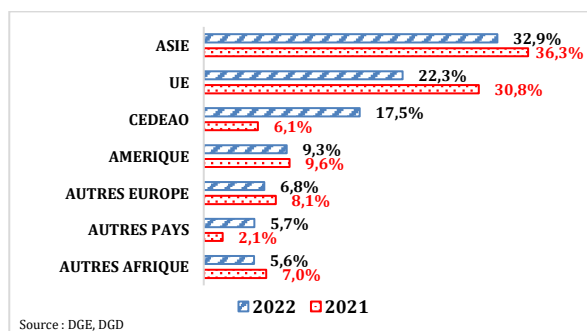
Dans la zone CEDEAO, la Côte d'Ivoire a pour principaux clients le Mali (5,9%) et le Burkina Faso (4,2%). Leurs achats sont constitués essentiellement de produits transformés notamment l'huile de palme et les produits pétroliers autres que le pétrole brut.

Sur le reste du continent européen, la Suisse (5,2%) et le Royaume-Uni (2,0%) sont les principaux acheteurs des produits ivoiriens notamment le cacao fèves.

En Amérique, les Etats-Unis (7,9%) et le Canada (1,4%) sont les principaux destinataires des exportations ivoiriennes vers la zone, composées majoritairement de cacao fèves et de cacao transformé.

En termes d'**importations**, le continent asiatique, avec 32,9% des achats en valeur, reste le principal fournisseur de la Côte d'Ivoire. Il est suivi de l'UE (22,3%) et de la CEDEAO (17,5%) dont la part a augmenté de 11,4 points de pourcentage par rapport à la même période de 2021 en raison de la hausse des achats de pétrole brut.

Graphique 10 : Répartition géographique des importations sur les quatre premiers mois



En Asie, la Chine et l'Inde sont les principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire avec respectivement 14,4% et 4,8% des importations totales. Les importations en provenance d'Asie sont en grande partie constituées de riz, de « fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux », de machines mécaniques et de matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme.

Au niveau de l'UE, la Côte d'Ivoire importe ses produits essentiellement de la France (7,6%) et de la Belgique (4,4%). L'UE approvisionne la Côte d'Ivoire en machines mécaniques, en produits pétroliers autres que le pétrole brut et en produits pharmaceutiques.

Dans la zone CEDEAO, avec 14,7% de l'ensemble des importations, le Nigeria reste le premier fournisseur devant le Ghana (1,3%). Les achats en provenance du

Nigeria concernent principalement le pétrole brut destiné à l'approvisionnement de la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR).

II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER

II.4.a. Situation monétaire

Les conditions monétaires sont restées favorables au mois de mars 2022, en lien avec le maintien de l'orientation accommodante de la politique monétaire de la BCEAO. En effet, depuis le 24 juin 2020, la Banque Centrale continue de répondre à tous les besoins de liquidité exprimés par les banques au taux unique de 2,00%. Par ailleurs, afin d'assurer de meilleures conditions financières d'émission de titres et d'allonger la maturité des titres, la Banque Centrale a mis en place des guichets spéciaux dédiés respectivement aux refinancements des obligations dites de relance (OdR), émises par les États dans le cadre de leurs plans de relance en 2021, et des bons dénommés « Bons de Soutien et de Résilience » (BSR) émis pour soutenir la reprise économique en cours.

A fin mars 2022, le rythme de progression de la masse monétaire au sens large (M2) reste soutenu et croît de 13,8% (+1 863,9 milliards) après une hausse de 25,7% (+2 767,8 milliards) enregistrée au mois de mars 2021, en glissement annuel.

Cette décélération du rythme de progression résulte de l'effet combiné du ralentissement des actifs extérieurs (-1,3% après +62,8% un an plus tôt) et d'une accélération des encours des créances intérieures (+20,2% contre +14,5% un an avant).

La progression des encours de créances intérieures (+20,2%; +2 364,1 milliards) est soutenue à la fois par la consolidation

des encours des créances nettes sur l'Administration centrale (+29,9% ; +1 132,7 milliards) et des encours des créances sur l'économie (+1 231,4 milliards ; +15,5%). Les besoins de financement du Gouvernement dans le cadre de la réalisation des projets d'investissement structurants prévus et de la lutte contre les effets de la crise sanitaire soutiennent cette augmentation des encours des créances nettes sur l'Administration centrale. En outre, le secteur privé continue de bénéficier des facilités de crédit dans un contexte de politique monétaire accommodante.

Quant aux actifs extérieurs nets des institutions de dépôts, ils baissent modérément de 1,3% (-52,5 milliards) en rythme annuel, découlant de la contraction des actifs détenus par la Banque Centrale (-16,0% ; -504,6 milliards) et de la hausse de ceux détenus par les banques commerciales (+44,4% ; +452,2 milliards). Les actifs détenus par la Banque Centrale subit un effet de base en raison de la diminution des ressources extérieures mobilisées comparativement au mois de mars 2021.

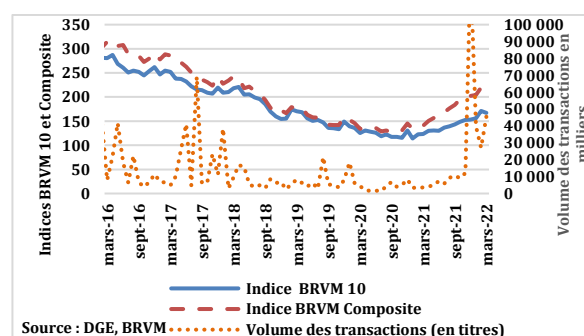
L'expansion de la liquidité globale est reflétée aussi bien par les dépôts transférables (+16,1% ; +976,1 milliards), la circulation fiduciaire (+9,4% ; +321,5 milliards) que par les autres dépôts inclus dans la masse monétaire (+13,9% ; +566,9 milliards).

Par ailleurs, les passifs à caractère non monétaire se contractent de 32,7% (-669,2 milliards) tandis que les autres postes nets augmentent de 77,2% (+221,4 milliards).

II.4.b. Marché boursier

Sur la place financière de l'UEMOA, l'activité boursière s'est inscrite sur une pente ascendante au mois de mars 2022, mais à un rythme moins soutenu comparativement au mois précédent. En effet, en glissement annuel, l'indice des dix valeurs les plus significatives (BRVM 10) se raffermi de 35,5% au mois de mars 2022 après +39,3% le mois précédent.

Graphique 11 : Évolution des principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



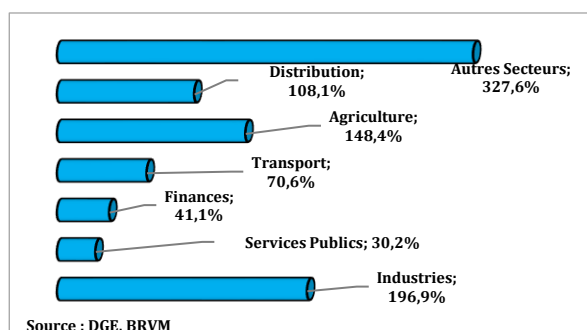
De même, l'indice composite augmente de 55,8% après une hausse de 58,4% en février 2022, sous l'effet de la progression des indices des branches « agriculture » (+146,2%), « industrie » (+201,8%) et « distribution » (+111,8%).

Par ailleurs, la capitalisation boursière totale affiche un accroissement de 34,1%, après une hausse de 33,7% au mois de février 2022. Cette évolution résulte du dynamisme du marché des actions (+55,8%) et de celui des obligations (+19,7%). Les valeurs mobilières enregistrent une bonne dynamique en raison de (i) la consolidation de la reprise économique après la crise sanitaire de 2021, (ii) la mise en œuvre de politiques budgétaire et monétaire accommodantes dans la plupart des pays de la zone UEMOA ainsi qu'à (iii) la modernisation des opérations boursières notamment le passage à la transmission automatique des ordres à partir des terminaux mobiles des

clients et l'opérationnalisation de la bourse en ligne.

En moyenne, sur les trois premiers mois de l'année 2022, l'indice BRVM 10 progresse de 37,2% en glissement annuel et l'indice BRVM composite enregistre un bond de 55,6%. La bonne orientation de l'indice composite résulte de la progression de tous les indices sectoriels, principalement ceux de l'agriculture (+148,4%), de l'industrie (+196,9%) et de la distribution (+108,1%).

Graphique 12: Évolution des indices moyens boursiers par secteur au 1^{er} trimestre 2022, en glissement annuel



S'agissant du taux de rendement du marché des actions, il ressort à 5,38% au mois de mars 2022, après s'être situé à 5,50% le mois précédent. Quant à la prime de risque du marché, elle augmente de 0,09 point de pourcentage, en variation mensuelle, pour s'établir à 1,79% au mois de mars 2022.

CONCLUSION

L'économie ivoirienne est caractérisée par un dynamisme des secteurs secondaire et tertiaire et une évolution mitigée de l'agriculture, en dépit de la bonne tenue de la production cacaoyère et caféière.

Elle bénéficie d'une hausse du financement bancaire qui confirme la confiance du système bancaire en la résilience de l'économie ivoirienne.

Cependant, à l'instar du reste du monde, le pays est confronté, d'une part à une hausse des prix à la production industrielle en

raison du regain des prix des biens intermédiaires, et d'autre part, à la persistance des tensions sur les prix à la consommation.

Les mesures de lutte contre la vie chère prises par le Gouvernement concourent à limiter l'impact de l'augmentation des prix internationaux, notamment ceux du pétrole brut et des denrées alimentaires de grande consommation, sur le marché intérieur.

Les pressions inflationnistes au niveau mondial se répercutent sur la facture à l'importation et amoindrissent l'excédent de la balance commerciale.

En ce qui concerne l'exécution budgétaire, elle est marquée par une hausse des dépenses publiques d'investissement. En outre, la Côte d'Ivoire demeure parmi les pays à risque de surendettement modéré.

L'accroissement du PIB est prévu à 6,9% en 2022, sous l'effet notamment de la mise en œuvre du PND 2021-2025. Toutefois, des risques pèsent sur cette prévision, en lien avec la persistance de la guerre en Ukraine qui restreint l'offre de biens et services, induit, en particulier, un renchérissement des prix des produits alimentaires et énergétiques et érode le pouvoir d'achat des ménages.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE
DIRECTION DES PRÉVISIONS, DES POLITIQUES ET DES STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

Date de validation : 31 Mai 2022

Plateau, Avenue Marchand, Immeuble SCIAM, 1er étage
04 BP 650 Abidjan 04 - Tél. (00225) 27 20 20 09 58 / 27 20 20 09 24 / 27 20 20 09 25
Email: sd.c.dppse@dge.gouv.ci / www.dppse.ci